
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération
de la Ville de Montréal du 10 décembre 2015
14 h**

**Séance tenue le jeudi 10 décembre 2015
Salle du conseil de l'hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Mme Manon Barbe, M. Dimitrios (Jim) Beis, Mme Dida Berku, à titre de représentante du maire de la Ville de Côte-Saint-Luc, M. George Bourelle, M. Harout Chitilian, M. Russell Copeman, M. Robert Coutu, M. Claude Dauphin, M. Gilles Deguire, M. Alan DeSousa, M. Pierre Desrochers, M. Benoit Dorais, Mme Jane Guest, M. Michel Gibson, M. Max Mickey Guttman, Mme Paola Hawa, M. Edward Janiszewski, M. Beny Masella, M. Lionel Perez, Mme Chantal Rouleau, M. Edgar Rouleau, M. Philippe Roy, M. Richard Ryan, M. Aref Salem, Mme Anie Samson, M. William Steinberg, M. Peter F. Trent, M. Morris Trudeau, Mme Maria Tutino et Mme Monique Vallée

AUTRE PRÉSENCE :

Me Yves Saindon, Greffier de la Ville

Le président de l'assemblée déclare la séance ouverte et demande d'observer un moment de recueillement .

1 - Période de questions du public

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions du public ».

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Pierre Pagé	M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers)	Participation citoyenne aux institutions municipales – Amendement au budget afin de donner un répit aux «petits» commerçants
Mme Lucille Malette	M. Denis Coderre (M. Pierre Desrochers)	Compte de taxes municipales – Répit aux propriétaires occupants de longue date

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, le président de l'assemblée déclare la période de questions du public close à 14 h 07.

2 - Période de questions des membres du conseil

Le président de l'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

N'ayant aucune intervention de la part des membres du conseil, le président de l'assemblée déclare la période de questions des membres du conseil close à 14 h 08.

CG15 0725

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 10 décembre 2015, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CG15 0726

Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 26 novembre 2015

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Harout Chitilian

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 26 novembre 2015 conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 8 décembre 2015 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

CG15 0727

Dépôt du rapport de la Commission sur les finances et l'administration ayant trait à l'étude du budget 2016 de la Ville de Montréal (volet agglomération) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes

Le porte-parole de l'assemblée dépose le rapport de la Commission sur les finances et l'administration ayant trait à l'étude du budget 2016 de la Ville de Montréal (volet agglomération) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes, comprenant le rapport minoritaire de l'opposition officielle, et le conseil en prend acte.

Un débat s'engage.

06.01

CG15 0728

Dépôt du rapport de la Commission de la sécurité publique sur l'étude du budget du Service de police de Montréal et du Service de sécurité incendie

Madame Anie Samson dépose le rapport de la Commission de la sécurité publique sur l'étude du budget du Service de police de Montréal et du Service de sécurité incendie, comprenant le rapport minoritaire de l'opposition officielle, et le conseil en prend acte.

Un débat s'engage.

06.02

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.01 à 30.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG15 0729

Adoption du budget 2016 de la Ville de Montréal (Volet agglomération)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2096;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter le budget 2016 de la Ville de Montréal (Volet agglomération).

Adopté à l'unanimité.

30.01 1153843008

CG15 0730

Adoption du budget de 2016 de la Société de transport de Montréal y compris le dépôt de la grille tarifaire incluse dans ce budget

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2103;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'adopter le budget 2016 de la Société de transport de Montréal y compris le dépôt de la grille tarifaire incluse dans ce budget.

Adopté à l'unanimité.

30.02 1153843006

CG15 0731

Approbation du budget 2016 du Bureau du taxi de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2111;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'approuver le budget 2016 du Bureau du Taxi de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.03 1152904002

CG15 0732

Approbation du budget 2016 du Conseil des Arts de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2106;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'approuver le budget 2016 du Conseil des arts de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.04 1152904003

CG15 0733

Approbation du budget 2016 de l'Office municipal d'habitation de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2110;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Pierre Desrochers

Et résolu :

d'approuver le budget 2016 de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1152904004

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.06 à 30.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG15 0734

Approbation du budget 2016 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2105;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

d'approuver le budget 2016 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance.

Adopté à l'unanimité.

30.06 1152904005

CG15 0735

Approbation du budget 2016 de la Société du parc Jean-Drapeau

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2108;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

d'approuver le budget 2016 de la Société du parc Jean-Drapeau.

Adopté à l'unanimité.

30.07 1152904006

CG15 0736

Contributions financières et quote-part 2016 à la Communauté métropolitaine de Montréal, aux organismes contrôlés, agences gouvernementales et autres organismes exerçant des activités relevant du conseil d'agglomération

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2102;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

1 - de verser, selon les modalités usuelles, les contributions monétaires et quote-part prévus au budget 2016 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et aux organismes suivants:

Société de transport de Montréal	447 000 000
Agence métropolitaine de transport	64 000 000
Conseil des arts	13 950 000
Société du parc Jean-Drapeau	12 869 200
Bureau du taxi de Montréal	3 728 600
Office municipal d'habitation de Montréal	550 000
Corporation d'habitation Jeanne-Mance	12 000
Communauté métropolitaine de Montréal - Volet équipements scientifiques Montréal	11 819 800

2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.08 1154866001

CG15 0737

Résolution visant à affecter à la réserve financière générale pour le Service de l'eau des sommes équivalentes aux revenus prélevés au moyen des quotes-parts et autres revenus relatifs au Service de l'eau (exercice financier 2016)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2099;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

d'adopter une résolution visant à affecter à la réserve financière générale pour le service de l'eau des sommes équivalentes aux revenus prélevés au moyen des quotes-parts et autres revenus relatifs au service de l'eau (exercice financier 2016).

Adopté à l'unanimité.

30.09 1153843011

CG15 0738

Résolution visant à affecter des sommes à la réserve financière destinée à financer certaines dépenses en immobilisations de compétences d'agglomération

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2098;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Anie Samson

Et résolu :

d'adopter une résolution visant à affecter une somme de 76,7 M\$ à la réserve financière destinée à financer certaines dépenses en immobilisations de compétences d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

30.10 1153843010

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 30.11 et 30.12 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG15 0739

Résolution établissant la quote-part générale et d'autres quotes-parts (exercice financier 2016)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2100;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

d'adopter une résolution établissant la quote-part générale et d'autres quotes-parts (exercice financier 2016).

Adopté à l'unanimité.

30.11 1153843016

CG15 0740

Résolution décrétant la publication d'un document explicatif du budget pour l'exercice financier 2016 (volet agglomération)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2113;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par Mme Chantal Rouleau

Et résolu :

de décréter qu'un document explicatif du budget pour l'exercice financier 2016 (volet agglomération) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19).

Adopté à l'unanimité.

30.12 1152904011

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les articles 42.01 à 42.04 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG15 0741

Adoption - Règlement sur les tarifs de l'agglomération (exercice financier 2016)

Attendu qu'une copie du Règlement sur les tarifs de l'agglomération (exercice financier 2016) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2115;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (exercice financier 2016) ».

Adopté à l'unanimité.

42.01 1156812004

Règlement RCG 15-085

CG15 0742

Adoption - Règlement établissant les modalités de paiement des quotes-parts par les municipalités liées (exercice financier 2016)

Attendu qu'une copie du Règlement établissant les modalités de paiement des quotes-parts par les municipalités liées (exercice financier 2016) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2119;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement établissant les modalités de paiement des quotes-parts par les municipalités liées (exercice financier 2016) » .

Adopté à l'unanimité.

42.02 1153843015

Règlement RCG 15-086

CG15 0743

Adoption - Règlement concernant la quote-part tarifaire pour l'alimentation en eau potable (exercice financier 2016)

Attendu qu'une copie du Règlement concernant la quote-part tarifaire pour l'alimentation en eau potable (exercice financier 2016) a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet et la portée de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2120;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement concernant la quote-part tarifaire pour l'alimentation en eau potable (exercice financier 2016) ».

Adopté à l'unanimité.

42.03 1153843017

Règlement RCG 15-087

CG15 0744

Adoption - Règlement autorisant un financement interne au montant de 12 600 000 \$ pour 2016 afin de financer le manque à gagner découlant des changements apportés aux modalités de remboursement de la TVQ

Attendu qu'une copie du Règlement autorisant un financement interne au montant de 12 600 000 \$ pour 2016 afin de financer le manque à gagner découlant des changements apportés aux modalités de remboursement de la TVQ a été distribuée aux membres du conseil plus de deux jours juridiques avant la séance;

Attendu que tous les membres du conseil déclarent, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, avoir lu le règlement et renoncer à sa lecture;

Attendu que l'objet, la portée et le coût de ce règlement sont détaillés au règlement et au sommaire décisionnel;

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 25 novembre 2015 par sa résolution CE15 2122;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Lionel Perez

Et résolu :

d'adopter le règlement intitulé « Règlement autorisant un financement interne de 12 600 000 \$ pour 2016 afin de financer le manque à gagner découlant des changements apportés aux modalités de remboursement de la TVQ ».

Adopté à l'unanimité.

42.04 1153894004

Règlement RCG 15-088

À 14 h 30,

Monsieur Denis Coderre informe les membres du conseil de l'adoption par la Communauté métropolitaine de Montréal d'une résolution afin de bannir les sacs de plastique à usage unique à compter du 22 avril 2018 et demande aux municipalités du territoire de la Communauté d'annoncer leur intention d'adopter à leur tour une résolution à cet effet.

À 14 h 32,

Il est proposé par M. Denis Coderre

appuyé par M. Peter F. Trent

d'ajouter à l'ordre du jour le dépôt une déclaration concernant l'abolition des sacs de plastique à usage unique.

La proposition est agréée à l'unanimité.

CG15 0745

AJOUT - Déclaration concernant l'abolition des sacs de plastique

Vu la résolution adoptée par la Communauté métropolitaine afin de bannir les sacs de plastique à usage unique en date du 10 décembre 2015;

Il est proposé par M. Alan DeSousa

appuyé par M. Peter F. Trent

Et résolu :

d'appuyer la résolution adoptée par la Communauté métropolitaine de Montréal de bannir l'usage de sacs de plastique à usage unique sur le territoire de l'agglomération de Montréal à compter du 22 avril 2018 (Jour de la Terre).

Adopté à l'unanimité.

15.01

À 14 h 35, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, le président de l'assemblée déclare l'assemblée levée.

Peter F. Trent
Vice-président de l'assemblée

Yves Saindon
Greffier de la Ville

Toutes et chacune des résolutions ci-dessus relatées sont approuvées.

Denis Coderre
Maire